

4.2 Pauvreté monétaire

En 2019, en France métropolitaine, 9,2 millions de personnes vivent en dessous du seuil de **pauvreté monétaire**, fixé à 60 % du **niveau de vie médian** ► **figure 1**. Ce seuil s'établit en 2019 à 1 102 euros par mois, en hausse de 2,6 % sur un an.

En 2019, le **taux de pauvreté monétaire** s'élève à 14,6 % de la population. Il baisse de 0,2 point, après avoir fortement augmenté en 2018 (+ 0,7 point) ; il reste supérieur à son niveau de 2017 (14,1 %). La réduction du taux de pauvreté en 2019 résulte du fait que le niveau de vie des ménages les plus modestes progresse davantage que la médiane, en raison notamment du recul du chômage et, dans une moindre mesure, de la revalorisation de la prime d'activité. Le taux de pauvreté tend à s'accroître depuis 2004 (12,7 %) : le niveau de vie des ménages les plus modestes a moins progressé que le niveau de vie médian sur l'ensemble de la période (+ 5,3 % pour le premier décile de niveau de vie, contre + 12,0 % pour la médiane entre 2004 et 2019) ; en particulier, il a été plus affecté par la crise économique de 2008 (- 4,4 %, contre - 1,1 % entre 2008 et 2012).

La moitié des personnes pauvres a un niveau de vie inférieur à 885 euros mensuels en 2019 (+ 2,4 % sur un an). L'**intensité de la pauvreté** est quasi stable, à 19,7 %. Elle varie peu depuis 2008, entre 19,6 % et 20,2 %, à l'exception d'un point haut en 2012 (21,4 %).

Parmi les **actifs**, l'écart de taux de pauvreté entre les personnes au **chômage** (38,9 %, en hausse de 1,1 point) et celles en **emploi** (8,1 %, en baisse de 0,3 point) s'amplifie en 2019 ► **figure 2**. Le recul du chômage a en effet été moins marqué pour les actifs les plus pauvres, en particulier les

ouvriers. Au sein des **inactifs**, le taux de pauvreté des retraités (9,5 %) progresse de 0,8 point. Pénalisés par la non-revalorisation des pensions du régime général, les retraités les plus modestes n'ont pas bénéficié du rétablissement à 6,6 % du taux de contribution sociale généralisée (CSG) sur les revenus de remplacement. La part des allocataires de minima sociaux en situation de pauvreté monétaire s'accroît en 2019, à 52,5 % pour les personnes vivant dans un ménage percevant le minimum vieillesse (+ 4,8 points) et 66,7 % pour les personnes vivant dans un ménage bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) ; + 0,7 point).

Le taux de pauvreté des familles monoparentales (32,8 %) recule de 2,5 points ► **figure 3**. Ces familles ont bénéficié de la baisse du chômage et de la plus forte hausse des salaires dans le bas de la distribution.

En France, la pauvreté varie fortement d'un département à l'autre. La proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté national est deux à quatre fois plus élevée dans les quatre départements d'outre-mer historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion) qu'en France métropolitaine, et cinq fois plus à Mayotte ► **figure 4**. En France métropolitaine, le taux de pauvreté atteint 28,4 % en Seine-Saint-Denis et est élevé dans la plupart des départements du pourtour méditerranéen, en Corse et le long de la frontière belge. À l'inverse, il est relativement faible dans les départements de l'Ouest, de l'est de la Bourgogne-Franche-Comté et du nord des Alpes. Le taux de pauvreté est inférieur à 10 % en Haute-Savoie, en Vendée et dans les Yvelines. ●

► Définitions

Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre (au sens de la **pauvreté monétaire**) lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Le **taux de pauvreté monétaire** correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) étant en situation de pauvreté monétaire.

L'**intensité de la pauvreté** permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. Comme Eurostat, l'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense.

Niveau de vie, médiane, actifs, chômage, emploi, inactifs : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « En 2019, le niveau de vie médian augmente nettement et le taux de pauvreté diminue », *Insee Première* n° 1875, octobre 2021.
- « Inégalités de niveau de vie et pauvreté entre 2008 et 2018 », in *Revenus et patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2021.

► 1. Indicateurs de pauvreté monétaire de 1998 à 2019

	1998	2002	2006	2010	2014	2018	2019
Taux de pauvreté monétaire (en %)	13,9	13,1	13,3	14,3	14,0	14,8	14,6
Seuil de pauvreté mensuel (en euros 2019)	922	1 001	1 026	1 064	1 054	1 074	1 102
Niveau de vie mensuel médian des personnes pauvres (en euros 2019)	743	825	831	852	841	864	885
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	7 986	7 607	7 944	8 739	8 732	9 327	9 244
Intensité de la pauvreté (en %)	19,4	17,6	19,0	19,9	20,2	19,6	19,7

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1998-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2019.

► 2. Pauvreté monétaire selon l'activité en 2019

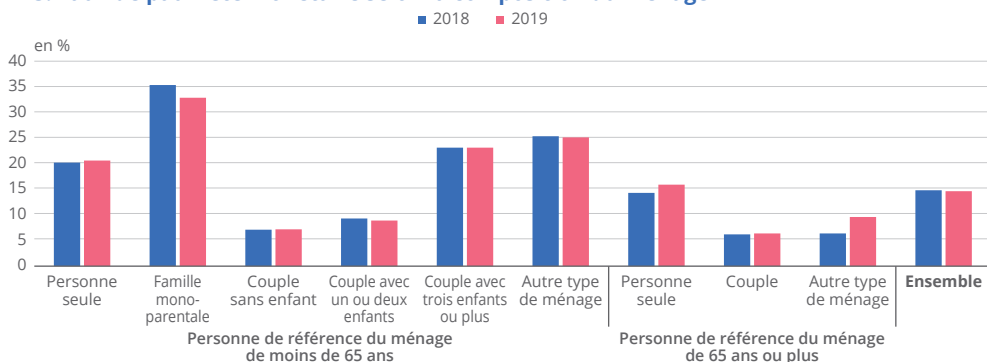
	Personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté monétaire (en %)	Intensité de la pauvreté (en %)
Actifs de 18 ans ou plus	3 032	10,6	21,4
En emploi	2 136	8,1	19,6
Au chômage	897	38,9	25,2
Inactifs de 18 ans ou plus	3 392	16,3	18,2
Retraités	1 400	9,5	12,5
Autres inactifs dont étudiants	1 992	32,5	24,6
Enfants de moins de 18 ans	2 820	20,2	19,9
Ensemble	9 244	14,6	19,7

Note : la situation vis-à-vis de l'emploi est mesurée au sens du Bureau international du travail (BIT) au 4^e trimestre.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2019.

► 3. Taux de pauvreté monétaire selon la composition du ménage

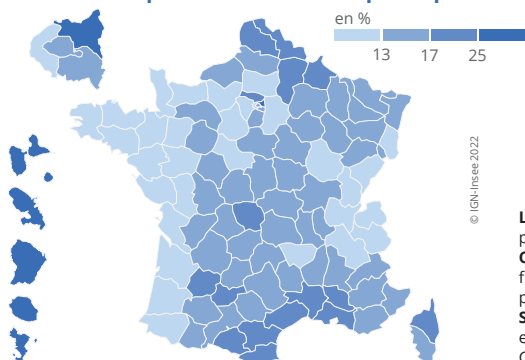


Note : il s'agit ici de la composition du ménage au moment de l'enquête. Par exemple, les couples sans enfant peuvent avoir des enfants, mais qui ne résident pas au sein du ménage au moment de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2018 et 2019.

► 4. Taux de pauvreté monétaire par département en 2018



Lecture : en 2018, 8,9 % des habitants de Haute-Savoie sont pauvres.

Champ : France, personnes appartenant à des ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018 ; Insee, Budget de famille 2017 pour Guadeloupe, Guyane et Mayotte.